

ARRÊTÉ N° 2024-676

portant mise à jour de la liste d'aptitude du concours d'accès au grade d' ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

La Présidente du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine,

Vu le code général de la fonction publique,

VU la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017, relative à l'égalité et la citoyenneté,

VU l'ordonnance n°2020-1694 du 24 décembre 2020, modifiée, relatives à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

VU le décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006, modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

VU le décret n°2007-108 du 29 janvier 2007, modifié, fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints techniques territoriaux de 1^{ère} classe,

VU le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013, modifié, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

VU le décret n° 2020-1695 du 24 décembre 2020, modifié, pris pour l'application des articles 7 et 8 de l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020, modifiée, relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

VU l'arrêté n°2023-1047 du 26 octobre 2023, portant renouvellement de la liste d'aptitude du concours d'accès au grade d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe,

Considérant qu'il convient de maintenir de droit, à compter du 1^{er} novembre 2024, les lauréats de la session 2020 (suspension d'inscription liée à la période d'urgence sanitaire),

ARRETE :

Article 1 :

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2020-1694 du 24 décembre 2020 modifiée relatives à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19, il convient de procéder, au maintien de l'inscription des lauréats de la session 2020. Le décompte de la période de quatre ans d'inscription sur liste d'aptitude prévu à l'article L.325-39 du CGFP est suspendu pendant la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 octobre 2021 inclus, soit 304 jours.

Article 2 :

La liste d'aptitude d'accès au grade d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, mise à jour au 1^{er} novembre 2024, mentionne les lauréats des concours remplissant encore les conditions pour y être inscrits et comporte 7 personnes.

La liste nominative, dressée par ordre alphabétique, est jointe en annexe.

Article 3 :

Les collectivités territoriales souhaitant recruter un lauréat devront, préalablement à son embauche, demander une attestation d'inscription sur cette liste d'aptitude au service concours du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine. Seule cette attestation, d'une durée de validité de 1 mois, assurera au recruteur que le lauréat est toujours valablement inscrit sur la liste d'aptitude au moment de sa nomination.

Article 4 :

Le Directeur Général du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine.

Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet du département d'Ille-et-Vilaine

Article 5 :

La Présidente du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine :

- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication.

Fait à Thorigné-Fouillard,
Le 18 octobre 2024

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20241018-5-AI

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 18-10-2024

Publication le : 18-10-2024

2



**La Présidente du Centre
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,**

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Chantal Pétard-Voisin".

Chantal PÉTARD-VOISIN



LISTE D'APTITUDE

**CONCOURS D'ACCES AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL
DE 2^{ème} CLASSE**

Liste d'aptitude mise à jour au 1^{er} novembre 2024

Centre de Gestion organisateur :
Service Concours Examens
Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine
Village des Collectivités Territoriales - 1 avenue de Tizé - CS 13600
35236 THORIGNÉ FOUILLARD CEDEX

Lauréats	Spécialité
AMARY Sandra	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
BRAET Mélanie	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
DEPRAETRE Pierre	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
FOUGERES Brigitte	RESTAURATION
GARREC Lucie	RESTAURATION
PHILIBERT Liana	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
TISSERANT Guillaume	ENVIRONNEMENT, HYGIENE

Cette liste contient 7 noms.